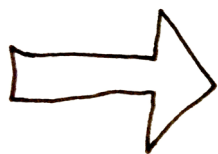


Bienvenue à La Paillette

Protocole pour le bon déroulement des ateliers



Sens de circulation :

- > Respecter les sens de circulations pour l'entrée et la sortie de La Paillette et l'accès aux salles des ateliers qui sont fléchées.
- > **L'entrée au Lavoir** se fait uniquement par l'entrée principale.
- > **L'entrée au Théâtre** se fait uniquement par la salle Atelier (accès par la passerelle métallique du rez-de-chaussée donnant sur le parc Saint-Cyr).



Heures d'arrivée :

Hors activité, le temps de présence dans les lieux doit être limité. Par conséquent il est demandé aux adhérents de ne pas arriver en avance à La Paillette.

Heures d'ateliers :

Les salles seront aérées avant et après chaque atelier. En fonction des temps d'aération, il se peut que votre atelier démarre ou se termine avec quelques minutes de décalage.



Port du masque :

Le port du masque est obligatoire pour tous les adhérents dès 5 ans sur l'ensemble des bâtiments occupés par la MJC et pour participer à une activité, à l'exception de la danse.

> **Espaces communs** : obligatoire à partir de 5 ans

> **Ateliers arts plastiques** :

5 ans et + : port du masque obligatoire pendant l'atelier.

> **Ateliers danse** : le port du masque n'est pas obligatoire pendant l'atelier sauf si la distanciation physique n'est pas respectée.

> **Ateliers théâtre** :

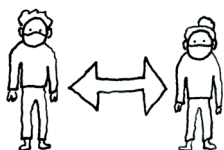
5 ans et + : port du masque obligatoire pendant l'atelier.

> **Ateliers pratiques vocales** :

5 ans et + : port du masque obligatoire pendant l'atelier.

> **Ateliers musique** :

5 ans et + : port du masque obligatoire pendant l'atelier.



Distanciation physique :

> **Ateliers arts plastiques** : respect de la distanciation physique d'1m minimum

> **Ateliers danse** : respect de la distanciation physique de 2m minimum

> **Ateliers théâtre** : respect de la distanciation physique d'1m minimum dans chaque direction, lors du travail à la table ou au plateau, adulte ou enfant

> **Ateliers pratiques vocales** : respect de la distanciation physique de 2m minimum

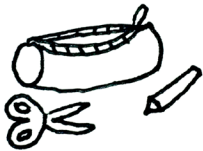
Ateliers musique : respect de la distanciation physique d'1m minimum



Pas de vestiaire ni de dépôt de vêtements.

Arriver en tenue aux ateliers.

Prévoir un sac individuel pour y ranger ses effets personnels.



Matériel :

Le petit matériel est individuel et ne doit pas faire l'objet de prêt entre adhérents.



Se laver les mains avant chaque utilisation du matériel.

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition dans chaque salle dédiée à une activité.



Jeter ses mouchoirs et masques dans les sachets individuels prévus à cet effet. Les demander à l'intervenant.

PROTOCOLE POUR PERSONNE PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES

Si l'adhérent présente des symptômes, il sera pris en charge selon le protocole sanitaire en vigueur.

Les parents des adhérents mineurs seront immédiatement prévenus.

Si la prise en charge se déroule en dehors de toute présence d'un membre de l'équipe permanente de La Paillette, l'atelier sera contraint d'être arrêté le jour J.

Si vous ou votre enfant présentez des symptômes de la COVID 19, nous vous remercions de ne pas venir à votre atelier.

Si des symptômes apparaissent à la suite d'un atelier, nous vous remercions de prévenir l'accueil de La Paillette.